

## Pont Mathilde : Propositions des élus communistes et républicains -31/10/2012

Un accident grave s'est produit le lundi 29 octobre sur le pont Mathilde à Rouen. Un camion chargé de carburant à pris feu, heureusement sans conséquences humaines majeures .

Sans aucun doute, la structure de l'ouvrage a souffert. Les conséquences ne sont pas à ce jour encore toutes connues. Elles paraissent cependant importantes.

C'est immédiatement les coupures de communications Internet et téléphone, mais c'est surtout l'arrêt complet de circulation sur cet axe reliant les deux rives de la Seine qui marque le plus la population. En effet, la coupure du pont Mathilde, utilisé par 80 000 véhicules chaque jour, va produire de grosses difficultés de circulation dans l'agglomération. Celles-ci se trouvent aussi accrues du fait que les accès définitifs du pont Flaubert ne sont pas réalisés, il lui est donc aujourd'hui difficile de supporter une telle augmentation du trafic.

Parmi les conséquences, on peut aussi prévoir le coût des remises en service du pont à la circulation. Qui paiera? L'Etat ne pourra fermer les yeux sur ses responsabilités en la matière, en se défaussant sur les collectivités locales. En effet, depuis plus de trente ans, le contournement EST de Rouen est à l'étude.

L'exigence de sa réalisation étant de la plus grande actualité, le temps de l'action est venu.

Cette voie nouvelle de circulation reliant l'A28 et l'A13 permettra de faire passer à l'extérieur de l'agglomération rouennaise de nombreux poids lourds, notamment ceux qui aujourd'hui transitent par le centre de Rouen.

Il est primordial que son tracé respecte scrupuleusement l'intérêt des populations, le cadre, la qualité de vie, ainsi que les ressources naturelles. Il ne doit pas couper la zone d'activités Seine-Sud, zone de 800 hectares située sur les communes de Sotteville-lès-Rouen, Saint-Etienne du Rouvray et Oissel, ni entraver son développement potentiel.

Par ailleurs, chacun le sait, le risque zéro n'existe pas, nous venons d'en avoir la preuve. Aussi faut-il limiter au maximum la circulation du nombre de véhicules de fort tonnage sur nos routes.

Les Elus Communistes et Républicains formulent les propositions suivantes:

Le fleuve peut voir largement son trafic se développer pour le transport de marchandises. C'est vrai aussi pour le ferroviaire, véritable outil au service du développement économique de l'agglomération rouennaise et plus généralement de la Région, avec le triage SNCF de Sotteville-lès-Rouen.

Voilà des pistes que les élus communistes et républicains veulent remettre absolument au cœur du débat sur les déplacements.

Monsieur le Préfet invite les habitants à utiliser au maximum les transports collectifs. Il a raison. Nous proposons donc que cette période transitoire, durant les travaux de réfection du pont, soit mise à profit pour favoriser et développer une politique de gratuité des transports en commun, ce qui, au delà de l'équité sociale, permettrait de limiter la circulation automobile dans l'agglomération.

Il convient dès maintenant d'inscrire cette réflexion dans une perspective de réduction durable des trafics automobiles en améliorant l'accès, la cohérence et l'efficacité des réseaux de transports en commun.

**Les élus communistes et républicains de la CREA  
Les Conseillers généraux communistes de Seine-Maritime**

**Conférence de presse, jeudi 22 novembre**  
**A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles,**

**C'est dans de telles situations qu'il faut être ingénieux favoriser le bouillonnement  
d'idées, le foisonnement de propositions  
aussi nous ne nous interdisons rien  
et nous mettons en débat une série de propositions**

- Une avance de 10 millions d'euros demandée à l'Etat pour les travaux et le financement des conséquences que doivent aujourd'hui supporter les collectivités
- Une tarification attractive pour les transports en communs de la CREA, de la SNCF gérée par la région allant jusqu'à la gratuité pendant la durée de la fermeture partielle ou totale et durable du pont
- Une utilisation accrue de la Seine, du ferroviaire et du fer routage pour le transport des marchandises qui permettrait de réduire les risques d'accidents en ville
- La réalisation du contournement EST avec un tracé respectant scrupuleusement l'intérêt des populations, le cadre, la qualité de vie ainsi que les ressources naturelles et laissant la place aux projets de développement économique
- Développer l'offre en transports publics (rames, bus ...)
- Mettre en place un " cadencement " accéléré des métros, TEOR et bus pendant les heures de pointes
- Travailler sur l'élaboration d'espaces de rabattement, efficaces, bien indiqués ... pour stationner les véhicules personnels et favoriser l'utilisation des transports collectifs
- Que l'Etat mette à disposition les moyens humains pour gérer la situation, notamment des agents pour fluidifier la circulation
- Retravailler de façon urgente l'utilisation de la voie ferrée sans attendre des projets à longs termes
- Le fleuves n'est pas un obstacle il faut le considérer comme un atout de déplacement, avec par exemple la mise en place de navettes fluviales, notamment entre Grand Couronne et Tourville, qui possèdent les aménagements pour cela. Ces navettes fluviales rapides pourraient desservir des points stratégiques dans la ville centre (Pont Corneille, Pont Jeanne d'Arc ...) pour accéder aux transports en communs et irriguer le cœur de ville. Des traversées du fleuve peuvent être imaginées en divers points ...
- Améliorer la fluidité des services de sécurité (pompiers, SAMU, police, le transports sanitaire urgent ...)
- Etudier en collaboration avec les salariés, usagers, patronat ... une réorganisation des activités économiques avec des horaires différenciées, faciliter la mise en place de télécentres au Nord et au Sud de la Seine ne nécessitant pas cette traversée si compliquée ...
- Transformer les mesures prises dans l'urgence en mesures durables faisant évoluer les comportements. Ce qu'on fait aujourd'hui doit servir demain

Rouen, le 14 novembre 2012

Monsieur Jean-Marc AYRAULT  
Premier Ministre  
Hôtel Matignon  
57, rue de Varenne  
75007 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis le 29 octobre 2012, le pont Mathilde de Rouen, est fermé à la circulation après un grave accident.

Les Elus Communistes et Républicains de la ville de Rouen, de la CREA (Communauté de l'agglomération Rouen, Elbeuf Austreberthe), du Conseil Général de Seine Maritime, sollicitent l'attribution d'une dotation exceptionnelle d'urgence et prévisionnelle de 10 millions d'Euros.

Il s'agit en effet, dans le cadre de la solidarité nationale, d'apporter le concours financier de l'Etat aux collectivités confrontées aux conséquences immédiates et à venir de l'accident survenu sur le pont Mathilde à Rouen le 29 octobre dernier.

En l'absence de la liaison autoroutière A 28 / A 13, attendue depuis plus de 30 ans, à l'Est de Rouen, ce pont supportait un trafic, y compris national et international, de 80 000 véhicules jour dont 15% de poids lourds.

C'est dire toute l'importance de cet ouvrage dans le système des déplacements alors que les deux ports du Havre et de Rouen poursuivent la progression de leur activité.

La ville de Rouen, ne peut rester inaccessible. C'est un enjeu majeur en matière d'activité économique, commerciale et d'emplois.

Dans le moment présent et dans l'attente des conclusions du comité d'experts, de nombreuses dispositions, sous l'autorité préfectorale, ont été prises par les collectivités pour amoindrir les difficultés de circulation subies de plein fouet par la population.

Au-delà du coût des réparations pour une réouverture à la circulation dans les délais les meilleurs, la charge financière relative aux dispositions spécifiques (dont il est précisé qu'elles sont évolutives), ne peut être supportée par les seules collectivités locales.

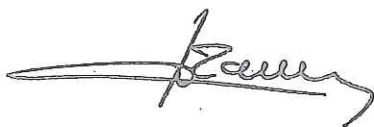
.../...

C'est la raison pour laquelle, dans l'immédiat, le concours humain et financier de l'Etat est indispensable.

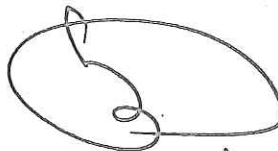
Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette sollicitation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Michel BARRIER**  
Président de l'ADECR76



**Jean Louis JEGADEN**  
Président du Groupe Communiste  
Au Conseil Général de Seine Maritime



**Hélène KLEIN**  
Adjointe au Maire de Rouen



**Dominique HARDY**  
Président du Groupe Communiste  
A la CREA



Copies :

- Frédéric CUVILLIER, Ministre en charge des Transports de la Mer et de la Pêche
- Yvon ROBERT, Maire de Rouen
- Frédéric SANCHEZ, Président de la CREA
- Didier MARIE, Président du Conseil Général de Seine-Maritime